

L'individu "responsable", un soutien aux politiques sociales qui chancelle

Sandra Hoibian

DANS **REGARDS 2020/2 N° 58**, PAGES 21 À 33

ÉDITIONS **EN3S-ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE SÉCURITÉ SOCIALE**

ISSN 0988-6982

DOI 10.3917/regar.058.0021

Date de mise en ligne : 11/05/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-regards-2020-2-page-21?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour EN3S-École nationale supérieure de Sécurité sociale.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

PARTIE A : CONFIANCE ET SOCIÉTÉ

L'individu "responsable", un soutien aux politiques sociales qui chancelle

Par **Sandra HOIBIAN**, Centre de recherche et d'observation des conditions de vie (Crédoc)



Sandra Hoibian, dirige le pôle Société du Crédoc (Centre de recherche et d'observation des conditions de vie) qui conduit en particulier l'enquête Conditions de vie et aspirations (40 années d'existence). Docteure en sociologie (EHESS), ses travaux portent sur la cohésion sociale et ses différentes dimensions (liens sociaux, protection sociale, bien-être, inégalités, valeurs, regards sur la laïcité, discriminations...).

Les actions de chacun sont aujourd'hui dépeintes à la fois par la population et les pouvoirs publics comme le principal ciment du vivre ensemble. Malgré l'attachement au modèle social français, la protection sociale est moins directement considérée comme un facteur renforçant la cohésion sociale. Les très fortes craintes sur le financement du système combinées à la valorisation de l'individu responsable légitiment toutes deux un mouvement de ciblage des prestations sur les plus fragiles qui s'opère en France (et d'autres pays) depuis plusieurs années. Avec, dans une forme de boucle de rétro-action, une remise en cause du modèle social, notamment par les classes moyennes. La crise de la Covid-19, qui illustre la force de ces représentations, pourrait constituer une opportunité pour restaurer la relation des Français à leur modèle social, et l'importance de celui-ci dans la construction du nous.

LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE AU CŒUR DES REPRÉSENTATIONS

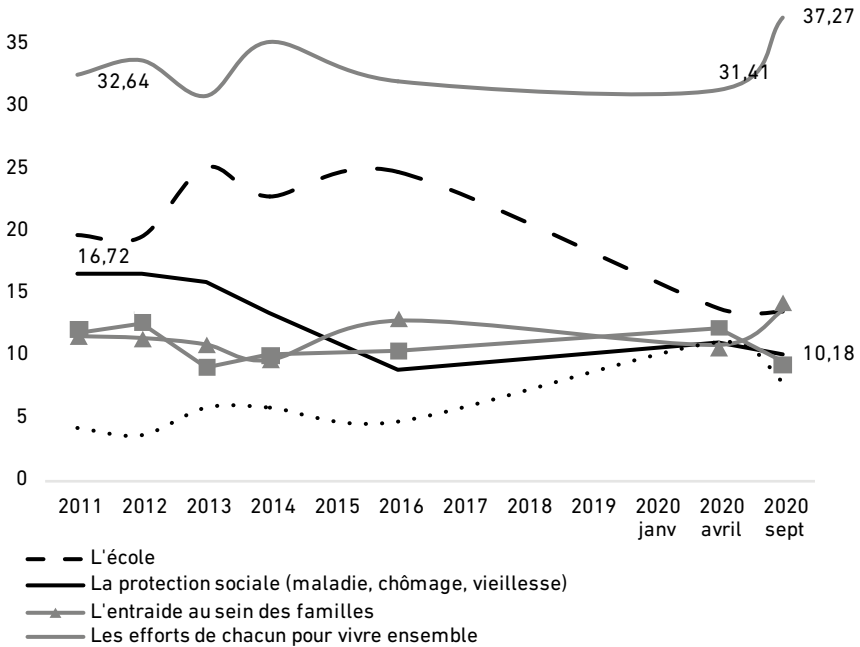
La confiance de la population dans le système de protection sociale reste forte : selon l'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc¹, 72 % des Français déclarent

¹ L'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC est répétée chaque année depuis 1978. Réalisée en face à face jusqu'en 2014, elle est depuis 2015 conduite en ligne auprès de 3 000 internautes en France (France métropolitaine, Corse et DOM-TOM) âgés de 15 ans et plus. L'échantillon est constitué selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif et PCS) sont calculés d'après le dernier recensement général de la population. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement final est effectué, tenant compte notamment de la distribution d'une variable croisée âge-diplôme.

ainsi apporter leur confiance dans les organismes de protection sociale en septembre 2020. En 2014, l'enquête de la Commission européenne (Eurobaromètre 81) décomptait 77 % de la population française considérant que leur système de sécurité sociale pouvait servir de modèle à d'autres pays, occupant, une fois n'est pas coutume, la deuxième place du podium européen. Mais en parallèle, depuis une décennie que nous suivons ces questions, les actions individuelles sont considérées par le corps social comme la pièce maîtresse de la cohésion sociale, loin devant la protection sociale.

Graphique 1 : Les efforts de chacun, principal ciment de la cohésion sociale selon la population

Selon vous, aujourd'hui en France, qu'est-ce qui contribue le plus à renforcer la cohésion sociale ?



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2020
 Lecture : 37 % pensent que les efforts de chacun contribuent le plus à renforcer la cohésion sociale

On aurait pu penser, étant donné l'attachement très fort de la population aux mécanismes de solidarité nationale, ses effets démontrés sur la réduction des inégalités (et donc ce faisant sur les possibles tensions sociales), que la protection sociale arrive plus haut dans les réponses. D'autant qu'en parallèle, la désaffection de nos concitoyens pour les formes d'actions collectives traditionnelles (hausse de l'abstention, diminution du syndicalisme, rejet des institutions, etc.) aurait pu laisser croire que les individus s'étaient, d'une certaine manière, désinvestis du collectif. Ils semblent, à intervalle récurrent, affirmer le contraire : loin de se montrer désengagés, nos conci-

toyens se sentent au premier chef responsables et acteurs de la cohésion sociale. La tendance est encore renforcée par la crise sanitaire et économique liée à la Covid-19 qui affecte le pays depuis le début 2020 (+6 pts entre mai et septembre 2020).

La protection sociale, pourtant massivement sollicitée pour pallier l'arrêt imposé de nombreuses activités dites « non essentielles », n'est pas, plus que par le passé, considérée comme essentielle au vivre-ensemble (stable en 2020). Elle a même perdu du crédit depuis 2011 date de la première mesure (10 %, -7 points entre 2011 et 2020). Alors que le mécanisme du chômage partiel a touché jusqu'à 8,6 millions de salariés en mai 2020 selon la Dares, que différentes mesures sont intervenues concernant les demandeurs d'emploi (prolongation de la durée d'indemnisation, allongement de la période de référence d'affiliation...), et plus globalement que l'ensemble des branches de la Sécurité sociale, l'Unédic, l'État ont été mobilisés pour amortir le choc social, les citoyens ne semblent pas davantage que par le passé faire le lien entre ces mécanismes de solidarité et la cohésion de la société.

En prenant en compte l'ensemble des possibilités de réponse qui étaient offertes aux participants, les actions du ressort des ménages (efforts de chacun, engagement associatif ou entraide familiale) sont très nettement prédominantes (61%) dans les représentations, arrivant loin devant l'influence des structures collectives (école, protection sociale, service publics – 32 % des opinions).

Tout juste noterons-nous, qu'avec la crise sanitaire, les services publics (hôpital, transports...), sous les feux des projecteurs, sont aussi jugés plus indispensables au vivre ensemble (+6 pts en 2020, par rapport à 2016, date de la dernière mesure). La résistance du système de santé, l'engagement des soignants mais également des « invisibles » du service public au sens large (conducteurs de bus, éboueurs, ...) ont (re) légitimé en quelque sorte la place des services publics. Nombreux sont les Français qui, pendant le 1er confinement, ont applaudi à leurs balcons à 20h pour remercier les « héroïnes du quotidien » sans lesquelles la société n'aurait pu fonctionner et qui se sont exposés, pour les autres, aux risques de contamination : personnel soignant, caissier.es, aides à domicile, etc.

La crise de la Covid-19, un exemple symptomatique

Cette prégnance de l'acte individuel dans le vivre ensemble est également patente dans la parole publique. Restons sur l'exemple paroxystique de la crise de la Covid-19. Les campagnes de santé publique encouragent et valorisent la place des actions de chacun : respecter les gestes barrières, limiter les interactions sociales précisément avec les êtres chers, fragiles ou âgés, télécharger l'application tousanticovid, ... L'appel à la responsabilité de chacun a été, à de multiples reprises, présenté comme le parangon de l'attention à autrui, du civisme, de la solidarité. Les adresses aux Français du président de la République Emmanuel Macron en 2020 depuis la survenue de la crise mobilisent très fortement le registre de la cohésion sociale, avec des mots comme « nos » (148 citations), notre (107) nous (104). Lorsqu'on se centre sur les acteurs cités, la référence aux individus arrive en première intention (205 citations avec des mots comme personnes, compatriotes, etc.) devant le registre de la nation (Ensemble, France, Nation, etc. 179).

Graphique 2 : La référence aux individus, comme acteurs, est première dans les adresses aux Français du président en 2020

personnes	39	205	ensemble	57	179	Gouvernement	25	64
compatriotes	32		France	40		État	24	
Français	29		Nation	32		Ministre	15	
chacun	22		République	25				
particuliers	19		pays	25		Europe	14	50
proches	15					Régions	13	
jeunes	13		soignants	35	74	Territoire	12	
patients	13		hopital	25		Région	11	
salariés	12		hopitaux	14				
enfants	11					Entreprises	15	27
						Restaurants	12	

Source : CREDOC, Comptage effectué à partir des adresses aux Français du Président de la République 2020, du 12 mars, 16 mars, 25 mars, 13 avril, 14 juin, 14 juillet, 28 octobre 24 novembre, 31 décembre. Seuls sont présentés ici les mots cités plus de 10 fois et considérés comme désignant des acteurs

Les recommandations et discours prononcés par le président de la République pour endiguer la crise de la Covid-19 dépeignent la menace d'une « guerre » contre la pandémie qui pourrait être perdue à cause de comportements individuels égoïstes ou irresponsables. En miroir, le Président valorise de manière récurrente les bravoures et initiatives personnelles, et l'action de chacun qui créent le socle de l'unité du pays². Les mesures massives de protection sociale sont, quant à elle, souvent associées à la philosophie du « *quoi qu'il en coûte* », portée par le gouvernement³, avec une association avec les dépenses qu'elles entraînent.

L'individu responsable et maître de ses choix

Cette valorisation de l'individu comme pièce maîtresse du vivre ensemble s'inscrit dans un mouvement plus global, dénommé « individualisation » décrit par de nombreux sociologues. Frédéric Gonthier, Pierre Bréchon, Sandrine Astor (2018) montrent ainsi, en s'appuyant sur l'enquête européenne sur les valeurs, à quel point l'individu est de plus en plus considéré comme la valeur centrale des sociétés occidentales. Les auteurs décrivent la transversalité de l'importance pour chacun de « pouvoir faire ses choix » dans des domaines aussi différents que le travail, la famille, la vie privée, la sociabilité, etc. Phénomène qu'ils distinguent bien nettement de l'individualisme qu'ils résumant par la formule du « chacun pour soi » qui, contrairement aux idées reçues, reste stable sur longue période. Nous observons un mouvement similaire, à partir de nos travaux sur l'enquête Conditions de vie du Crédoc (Hoibian, 2020) dont nous retranscrivons ici de larges extraits, complétés des données les plus récentes. Est

2 À titre d'exemple, dans le discours de vœux du 1^{er} janvier, « Cette année 2020 ne se résume pas à l'épidémie même si celle-ci a changé nos vies. Elle a aussi, à mes yeux, révélé des parcours exemplaires qui sont autant de boussoles pour les temps à venir. Notre plus grande fierté en effet ce sont les Françaises et les Français. Vous. »

3 « Le Gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires pour porter assistance, pour prendre en charge les malades, pour sauver des vies quoi qu'il en coûte. », 12 mars 2020.

ainsi aujourd'hui valorisé l'individu entrepreneur qui crée sa propre activité économique et, par ricochet, nourrit de son énergie, son agilité et sa créativité le développement économique du pays ; l'individu « augmenté », maître de son corps et de sa santé au travers de ses comportements quotidiens (faire du sport, manger 5 fruits et légumes par jour, respecter les gestes barrières...) voire le recours à des « améliorations » issues des nanotechnologies, biotechnologies, de l'informatique et des sciences cognitives (NBIC) et l'individu connecté appelé à construire et déployer son identité numérique. Chacun d'entre nous est ainsi enjoint à exprimer son moi profond de différentes manières. Le citoyen responsable, pierre angulaire de la cohésion sociale, s'inscrit pleinement dans ce système de valeurs.

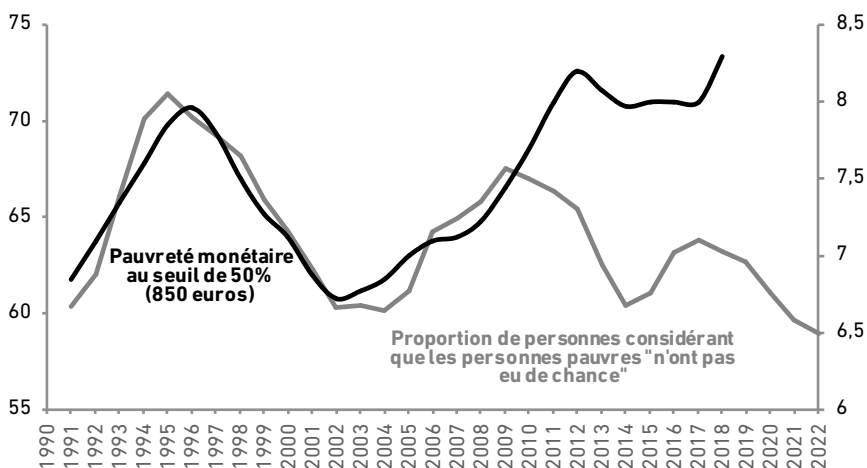
UN SOUTIEN AUX POLITIQUES SOCIALES QUI VACILLE DEPUIS UNE DÉCENNIE

En parallèle de la progression des valeurs d'individualisation, on constate un changement de regard de la population sur le modèle de protection sociale français, entamé depuis la crise des *subprimes* en 2008. Historiquement et par rapport à de nombreux pays d'Europe, l'opinion publique française s'est toujours montrée plutôt compréhensive par rapport aux personnes vivant en situation de pauvreté. Entre 60 % et 75 % des répondants estiment en effet, depuis trente ans que nous suivons ces questions, que les personnes pauvres n'ont pas eu de chance. Toutefois, on constate un durcissement de ces opinions au cours de la dernière décennie. Jusqu'à la fin des années 2000, l'enquête Conditions de vie montrait que lorsque le taux de pauvreté monétaire augmente, les Français avaient davantage tendance à faire preuve d'empathie⁴ envers les plus démunis et à considérer que les personnes pauvres n'avaient « *pas eu de chance pour s'en sortir* » (Bigot et Daudey, 2013). Depuis la crise de 2008 on observe une rupture dans ce lien : la sévérité vis-à-vis des catégories modestes s'est en quelque sorte déconnectée de l'évolution du taux de pauvreté. Contrairement à la crise du début des années 1990, ni la crise des *subprimes* en 2008, ni le choc économique lié à la pandémie de coronavirus, ne renforcent la compassion à l'égard de la pauvreté. Les catégories les plus fragiles sont enjointes à surmonter elles-mêmes leurs difficultés.

4 Au seuil de 50 % du niveau de vie médian (c'est-à-dire 850 euros), soit la pauvreté monétaire définie au sens le plus restrictif.

Graphique 3 : Depuis 2008, l'évolution de l'empathie envers les personnes pauvres s'est déconnectée de la pauvreté (en %)

Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ? C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance (vs C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir)



Source : Échelle de gauche : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations » ; Échelle de droite : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 1990, Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004, Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2011. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

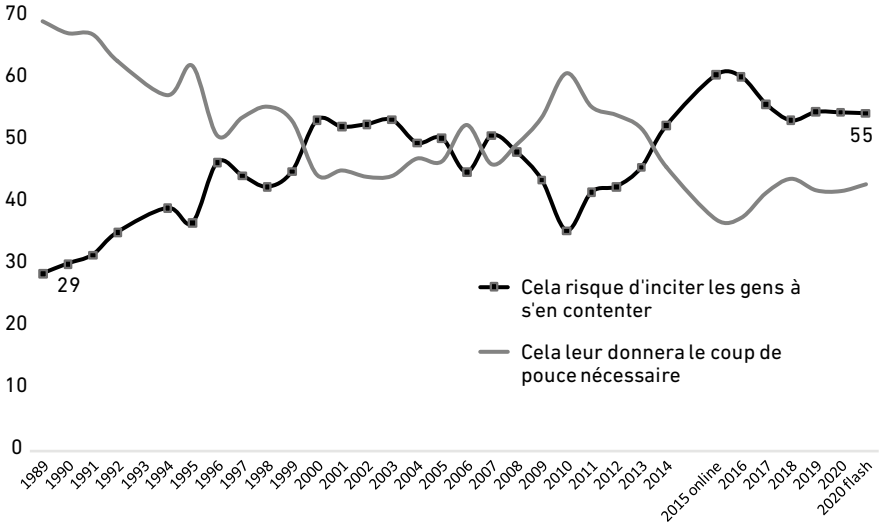
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Notes : les données ont été lissées en moyenne mobile sur 3 années, en accordant un poids de 0,5 à l'année en cours (n) et 0,25 aux années n-1 et n+1, excepté pour le dernier point qui est le taux observé à l'année n. Les années manquantes avant 1996 pour le taux de pauvreté monétaire ont été interpolées de manière linéaire.

Ce mouvement de distance aux situations de pauvreté est probablement à rapprocher de la valorisation grandissante de l'individu, acteur de son destin. Celle-ci s'accompagne en effet, en miroir, d'une rhétorique autour de l'assistanat. Les craintes de déresponsabilisation des différentes mesures d'aide aux plus fragiles n'ont jamais été aussi fortes qu'aujourd'hui. Certaines idées se sont propagées dans la société, avec une accélération depuis quelques années. Le sentiment que le RSA incite les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail est devenu majoritaire (55 % en 2020), contre 29 % en 1989, juste après la création de son prédécesseur le RMI.

Graphique 4 : La crainte grandissante des effets déresponsabilisants des aides sociales

À propos du RSA, pensez-vous plutôt que... Cela risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail/ Cela leur donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir.



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2020

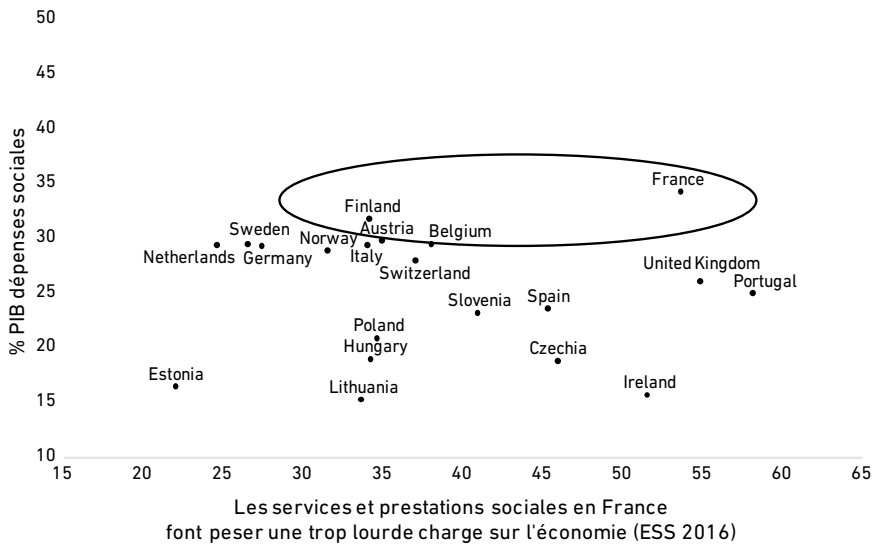
Pierre Rosanvallon dans *La société des égaux* (2011) met à jour le « grand retournement » des sociétés et des idées vers l'inégalité, dans les années 70. Selon lui si, en principe, l'inégalité est désavouée, en réalité chacun y est de plus en plus tolérant, car ces inégalités s'accompagnent de réponses plus personnalisées et adaptées aux attentes : droits individuels mieux reconnus, marge de manœuvre personnelle plus grande. Il explique comment la persistance du chômage de masse sape les fondements de la solidarité assurantielle assise sur les cotisations des travailleurs auprès des classes moyennes. Les chômeurs ne peuvent cotiser, mais leurs besoins vont croissants. Le profil des chômeurs et exclus est relativement clair. Il s'agit des personnes peu diplômées ou fragiles psychologiquement. Chacun croit donc savoir s'il est susceptible de bénéficier un jour de la solidarité. Et la plupart pensent devoir payer pour les autres indument.

Dans l'enquête Conditions de vie et aspirations, 76 % pensent qu'il est plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire. Cette idée est largement approuvée par la population (76 % en septembre 2020, jamais moins de 7 personnes sur dix depuis vingt ans que la question est posée dans l'enquête).

LE CERCLE VICIEUX DU CIBLAGE DES PRESTATIONS ? L'EXEMPLE DES POLITIQUES FAMILIALES

À cette montée en puissance de l'individu au cœur du modèle, s'ajoute la représentation dominante de caisses de l'État vides. L'impact négatif de la protection sociale sur l'économie (et probablement l'emploi), est particulièrement souligné dans l'Hexagone. La part du PIB dévolue aux dépenses sociales est sensiblement la même entre la France et la Finlande ou la Belgique par exemple, mais les Français sont 54 % à être pénétrés de l'idée que leur modèle social fait peser une trop lourde charge sur l'économie contre 38 % des Belges ou 34 % des Finlandais.

Graphique 5 : de fortes inquiétudes sur l'impact économique de la protection sociale



Source : Crédoc, European social survey 2016, Eurostat 2016

Cette inquiétude vis-à-vis des ressources explique probablement en partie la montée en puissance de l'individu considéré comme le pivot de la cohésion sociale, loin devant les mécanismes de solidarité nationale, avec une dynamique que l'on pourrait rapprocher d'une forme de cercle vicieux, dont il est difficile de déterminer quel mouvement a été premier. Les opinions publiques soutiennent moins les mécanismes de protection sociale, jugés pour les uns inefficaces, pour les autres trop coûteux ou moins opérants que la somme des actions individuelles. Ces représentations légitiment un mouvement de ciblage des prestations sur les plus fragiles, censées apporter à la fois efficacité, solidarité à ceux qui en ont le plus besoin, et réduction des dépenses. La concentration des aides sur le bas de l'échelle des revenus a, en retour, pour effet un moindre soutien aux politiques sociales...

Les logiques de solidarité nationale ont en effet évolué au cours du temps.

En France, jusqu'au début du XX^e siècle, l'État s'est longtemps limité à un rôle d'assistance. Selon le portail de la vie publique « *la bienfaisance publique qui a remplacé la charité de l'Église chrétienne demeure réservée aux personnes dans l'incapacité de travailler (enfants, vieillards et infirmes). La protection des travailleurs repose sur la prévoyance individuelle, ou sur une protection collective d'initiative privée (mutuelles de salariés, institutions patronales)* ». À la fin du XIX^e siècle, l'ensemble des modèles européens de l'État-providence s'inscrivent dans une histoire commune rythmée par les différentes étapes de la reconnaissance des droits sociaux des citoyens, et leur prise en charge de manière collective, en complément des solidarités existantes (les solidarités familiales ou corporatistes). Comme le rappelle Agnès Claret de Fleurieu (2014) « *Les politiques de réparation, d'aide sociale, de lutte contre l'exclusion ou d'insertion se fondent sur la certitude que ce qui est fragilisé si l'assistance est fragilisée, ce ne sont pas seulement les individus qui ne sont pas assistés, mais la société tout entière* ».

La création de la Sécurité sociale à la Libération se présente comme un système de protection sociale global offrant à chacun « *la garantie qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes* ». L'objectif de justice sociale cherche à sécuriser les travailleurs (i.e. les « non possédants ») et renforcer la cohésion sociale en rapprochant leur situation de celle des « possédants » des ressources nécessaires pour faire face aux « risques sociaux » (famille, maternité, maladie, incapacité, invalidité, vieillesse, chômage, logement, pauvreté-exclusion sociale). Dans cette perspective, le salariat, auquel est attaché une cotisation sociale, finançant ce système permet l'émergence de cette « *propriété sociale* », qu'est la protection sociale (Castel, Haroche, 2005). Depuis 1945, en France, l'implantation du modèle continental-européen a connu des aménagements spécifiques dont on retiendra quelques éléments marquants, illustrant les spécificités du régime français. Le financement du régime de protection sociale en France demeure basé sur une logique assurantielle (contributions) plus qu'assistancielle. Le modèle français défend un principe d'équité des aides plutôt que d'universalité. La mutualisation des risques a conduit historiquement à une organisation bien particulière plaçant l'État au cœur des dispositifs. Enfin, le système français ne prend pas en charge tous les risques. Le chômage n'est pas intégré à la Sécurité sociale. L'assurance chômage reste indépendante de cette dernière et est gérée de manière paritaire par les partenaires sociaux. Le système à la française, comme d'ailleurs les différents systèmes de protection sociale européens, sont soumis à pression, et réformes de nature différentes (Pierson, 2001). En France et dans les autres pays de modèle « conservateur-corporatiste » on constate un mouvement de réduction des coûts/réformisme par l'ajustement et le recalibrage. Les tensions au « recalibrage » (diminution des dépenses) orientent la protection sociale vers un plus grand ciblage des prestations. Selon l'Insee (2019), le poids moyen des prestations sociales dans le revenu des ménages a diminué d'un quart entre 1975 et 2016, et celles-ci sont devenues plus concentrées vers les bas revenus : alors que les 10 % de ménages les plus modestes avant redistribution recevaient 25 % du total des prestations en 1975, ils en perçoivent 46 % en 2016. Chantal Euzeby (2018) indique que la tendance à la mise sous condition de ressources des prestations en vue de renforcer leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté touche la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest (Allemagne, France, Belgique, Luxembourg, Italie, Espagne, Portugal). Comme l'explique Mireille Elbaum (2007) le ciblage n'est pas sans conséquence, les transferts universels réduisent les inégalités de revenus et diminuent le taux de pauvreté, tandis

que les prestations sélectives ciblant les plus démunis ont surtout un impact sur l'intensité de la pauvreté, c'est à dire aidant à améliorer les revenus des plus pauvres. Chantal Euzeby converge vers une plus faible « *efficacité redistributive en faveur des pauvres, a fortiori si le plafond des ressources est bas. Au vu des comparaisons internationales, ce sont les pays universalistes de l'Europe du Nord qui sont les plus performants en matière de lutte contre les inégalités et la pauvreté* ».

Au-delà des représentations sociales (importance de l'action individuelle, poids des dépenses publiques), ces politiques de ciblage visant à une réduction des coûts peuvent être reliées à une forme d'individualisation du patrimoine. Selon Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, et Gabriel Zucman les équilibres entre patrimoine privé et patrimoine public ont singulièrement évolué depuis les années 1970, limitant les capacités d'intervention des États.

« *Ces dernières décennies ont vu une augmentation générale du **patrimoine privé net**, qui est passé de 200-350 % du revenu national dans la plupart des pays riches en 1970 à 400-700 % aujourd'hui. À l'inverse, le patrimoine public net (c'est-à-dire les actifs publics moins les dettes publiques) a diminué dans presque tous les pays depuis les années 1980. On peut estimer que cela **limite la capacité des États de réguler** l'économie, redistribuer les revenus et freiner la croissance des inégalités. Les seules exceptions à ce déclin général de la propriété publique concernent les pays riches en pétrole qui possèdent des fonds souverains importants, comme la Norvège.* » [Alvaredo et al, 2018, p10]

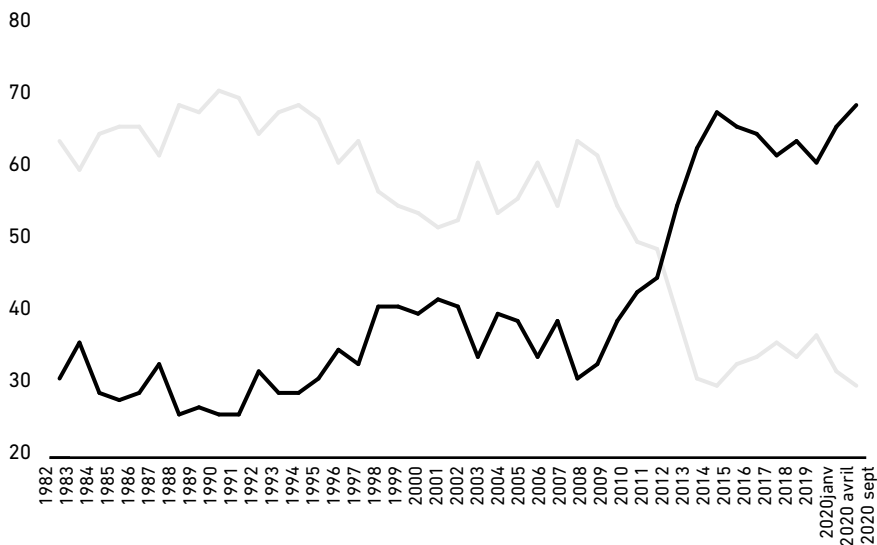
L'exemple de l'évolution des opinions sur les **politiques familiales est symptomatique** de ces évolutions concomitantes : ciblage des prestations, progression de la place des actions individuelles comme le principal rempart à la pauvreté, soutien à l'État-Providence qui vacille.

Depuis 2008, « *la baisse du plafond de réduction d'impôt liée au quotient familial et du montant d'allocations liées à la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant), combinée à l'augmentation des suppléments familiaux accordés aux familles à faible revenus, signale la volonté de recentrer les aides aux familles à faibles revenus et de réaffirmer ainsi la place des aides aux familles au sein des politiques sociales* » (Thevenon et al., 2014).

Après avoir progressé lentement entre 1982 et 2008, l'opinion s'est entièrement retournée entre 2008 et 2014 au sujet des aides à apporter aux familles : la proportion de Français considérant que « *l'aide aux familles qui ont des enfants est suffisante* » (par opposition à « *est insuffisante* ») est passée de 3 à 6 Français sur dix (sept sur dix en septembre 2020). La demande d'aide aux foyers avec enfants, qui avait pendant longtemps été clairement majoritaire dans l'opinion, semble moins impérieuse aujourd'hui.

Graphique 6 : La bascule des opinions sur les aides aux familles

Question : « Les familles qui ont des enfants touchent des prestations (les prestations familiales) destinées à les aider. Pensez-vous que cette aide est globalement... »



Source : Crédoc, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français »

Lecture : en 2020, 63,9 % des Français pensent que les aides aux familles qui ont des enfants sont suffisantes.

Julien Damon, dans ses travaux sur les politiques familiales, rappelle qu'une véritable rupture a lieu dans les années 1970 valorisant davantage le ciblage de prestations, qui sera suivi d'une deuxième période, dans les années 1990, et d'une troisième au début de la décennie 2010. Sont ainsi créées différentes prestations spécifiques sous conditions de ressources, et ciblées sur des publics précis (les handicapés, les veuves, les personnes âgées, les parents isolés), ainsi que des allocations spécifiques (logement, handicap, de rentrée scolaire, etc.) pour combler les lacunes des politiques familiales par rapport aux évolutions de société. La spécialisation des politiques est présentée comme un gage d'efficacité, revenant sur la conception profondément universaliste du système de prestations familiales. « *La nouvelle doctrine vise une réduction des « inégalités verticales » provenant des différences de revenus, et non plus une réduction des « inégalités horizontales » découlant des différentes charges familiales.* » [Damon, 2010, p119-156]. Peu à peu les nouvelles prestations proposées sont sous conditions de ressources, et les anciennes modulées selon les revenus du ménage (Aged modulée après 1998, AFEAMA après 2001, allocations familiales en 2015).

L'auteur distingue trois effets pervers de la mise sous condition de ressources de prestations.

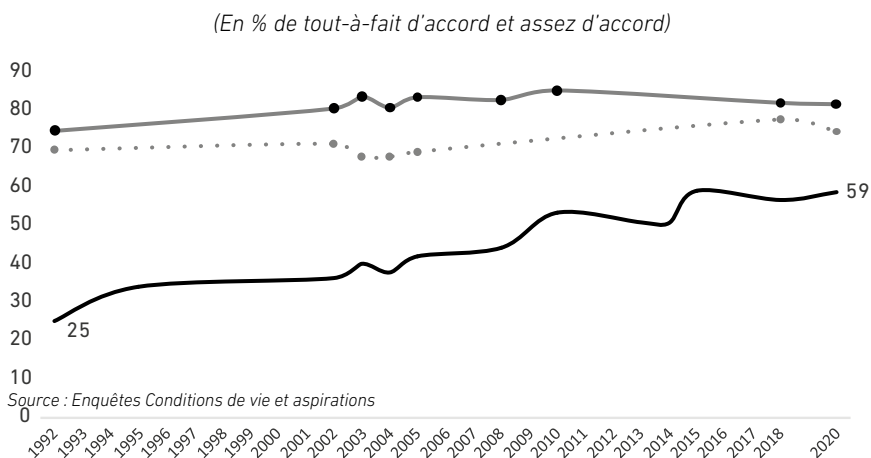
L'effet de seuil : des personnes en situation similaire ne peuvent bénéficier de la même prestation car les ressources dont elles disposent, pour certaines tout juste au-dessus du seuil, pour d'autres tout juste en dessous, les séparent.

L'effet de marquage : le ciblage, car il désigne des cibles, passe par une caractérisation négative de ses cibles.

L'effet de délitement : limitant l'accès de certaines prestations à des catégories particulières, le ciblage peut produire une fracture entre les bénéficiaires des prestations et ceux qui les financent. Ce dernier effet pervers est le plus préoccupant. L'auteur alerte alors sur un effet pervers de ce mouvement : la systématisation du ciblage pourrait aboutir à l'effondrement d'une protection sociale seulement restreinte à une population marginale. [Damon, 2018, p7-49]

De fait, en parallèle du ciblage des prestations, on constate un phénomène de distance de plus en plus fort entre les classes moyennes et les plus modestes. L'opinion que les classes moyennes sont les oubliées du système des prestations familiales est très présente (82 % en janvier 2020) mais pas réellement nouvelle (75 % en 1992). En revanche l'idée qu'il y a trop de prestations accordées uniquement aux plus démunis n'était défendue que par un quart de la population en 1992. Elle est aujourd'hui clairement majoritaire (59 % en 2020).

Graphique 7 : L'idée qu'il y a trop de prestations familiales ciblées sur les plus défavorisés progresse



- Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers ayant les plus hauts revenus
- Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés
- Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes

La représentation d'un individu omnipotent et responsable domine les imaginaires. La valorisation des initiatives individuelles et la progression des patrimoines des particuliers est parallèle au mouvement de ciblage des prestations vers les plus démunis, notamment dans un objectif affiché d'efficacité et de maîtrise des dépenses publiques. Dans une forme de cercle vicieux, à mesure que l'État se désengage et oriente ses aides vers les plus démunis, se crée une distance au modèle social. La crise de la Covid-19 peut, à ce titre, constituer une opportunité pour retourner vers une plus grande universalité du modèle et, ce faisant, démentir la représentation d'un

système dont ne « profitent » que les plus pauvres. En montrant l'absence de frontières entre les « fragiles » et les autres, l'épidémie met précisément à jour la vulnérabilité de chacun face aux secousses de l'existence. *In fine*, elle peut rendre visible l'apport du système de protection sociale au vivre-ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

ALVAREDO Facundo, CHANCEL Lucas, PIKETTY Thomas, SAEZ ZUCMAN Emmanuel Gabriel, 2018. *Rapport sur les inégalités mondiales*, [en ligne], 2018, <https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-summary-french.pdf>

BIGOT Régis, et **DAUDEY Emilie**, 2013. « La sensibilité de l'opinion publique à l'évolution de la pauvreté », *Document de travail, Série études et recherche*, Drees, n° 126, juin.

BRECHON Pierre, GONTHIER Frédéric, ASTOR Sandrine, (dir) *La France des valeurs, quarante ans d'évolution*, PUG, Libre cours politique, 2018.

CASTEL, Robert, HAROCHE Claudine, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*. Hachette, 2005.

CLARET DE FLEURIEU Agnès, « Est-ce le conflit ou l'interdépendance qui domine ou qui doit dominer entre richesse et pauvreté ? », dans : Conseil économique, social et environnemental éd., *Entre richesse et pauvreté. Les Forums du CESE sur le vivre ensemble*. Paris, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2014, p. 85-101. DOI : 10.3917/puf.cese.2014.01.0085.

DAMON Julien, « Chapitre premier. Institutionnalisation et tournants », dans *Les politiques familiales*. Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2018, p. 7-49.

DAMON Julien, *Questions sociales et questions urbaines*. Presses Universitaires de France, « Quadrige », 2010, 384 pages. URL : <https://www.cairn.info/questions-sociales-et-questions-urbaines--9782130581352.htm>

ELBAUM Mireille, 2007. « Protection sociale et solidarité en France. Évolutions et questions d'avenir », *Revue de l'OFCE*, 2007/3 (n° 102), p. 559-622. (DOI : 10.3917/reof.102.0559).

EUZEBY Chantal, 2018, « L'individualisation/universalisation des droits à la protection sociale, un processus en marche dans l'Europe continentale », *Revue française des affaires sociales*, p. 149-172.

HOIBIAN Sandra, 2020, "La cohésion sociale à l'épreuve de l'individualisation, du modèle de compétition à celui de la coopération", Thèse de doctorat, EHESS

PIERSON Paul, *The New Politics of the Welfare State*, Oxford University Press, Londres, 2001, p. 455.

ROSANVALLON Pierre, *La société des égaux*, Paris, coll. « Les livres du nouveau monde », Seuil, 2011, 432 pages.

THEVENON Olivier, ADEMA Willem, ALI Nabil, 2014, Les politiques familiales en France et en Europe : évolutions récentes et effets de la crise, *Population et sociétés* n°512.